

# REVEL

*salle Ciné Get*

*Jeudi 15 décembre 2022*

*20 h 30*

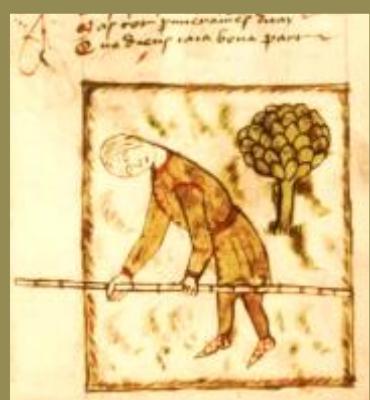
*Conférence*

*Il y a 680 ans  
Fondation de  
Revel*

*Par Jean-Paul Calvet*

*Organisation: Société d'Histoire de Revel*

*Entrée libre et gratuite*



An de grâce 1342, dans la forêt de Vaure, le pal vient d'être planté, la Bastide de Revel est fondée, quelle belle cérémonie !

Le pal est un arbre que les premiers habitants ont coupé dans la forêt de Vaure et qui a été dépouillé de ses branches. Donc, au jour dit, sur l'emplacement choisi, dégagé de tout, ce long pieu, le pal, préalablement bénit par l'évêque de Lavaur Monseigneur Robert de Béarn (proche parent du célèbre Gaston Phébus) a été planté par le Sénéchal Agot de Baux au milieu de la future place pour marquer la naissance de la Bastide de Revel.

Ce sont les musiciens et les crieurs publics, à grand renfort de « boudegas », flûtes, vielles et tambours qui ont accompli l'agréable mission d'animer cette fête, d'annoncer aux villages voisins la naissance de la Bastide de Revel, de proclamer les nouvelles libertés communales ... d'inviter paysans, gens de métiers et marchands à venir s'installer dans la ville nouvelle.

Autour du Sénéchal et de l'éminent prélat, sous l'œil des officiers royaux, des tabellions dont l'un d'eux est porteur d'un parchemin contenant le plan d'arpentage et la charte royale de fondation, les arpenteurs équipés de leurs équerres et autres instruments de visée et de mesure préparent déjà le plan d'ensemble de la ville nouvelle et la ceinture des remparts !

Des chevaliers, dont l'un porte l'étendard d'Agot de Baux, l'autre l'épée, accompagnent le Sénéchal représentant du Roi de France Philippe VI de Valois, fondateur de la Bastide de Revel. Des gentes dames, des servantes dévouées participent à cette cérémonie officielle.

***Le roi donnera à cette ville le nom du fief de son Grand Chancelier Guillaume Flotes - seigneur de Revel en Dauphiné.***



Les « *Grandes Chroniques de France* » - Bibliothèque municipale de Castres.

Cet ouvrage appartenait à Jeanne d'Amboise et de Thyphauges, seconde épouse de Guillaume Flote, seigneur de Revel